

# DOSSIER de PRESSE

du vendredi 13 septembre 2013  
Rentrée Scolaire 2013 / 2014

Collège du Haut Gévaudan à Saint Chély d'Apcher



# LE COLLÈGE DU HAUT GÉVAUDAN

A L'OCCASION DE CETTE RENTRÉE SCOLAIRE,  
LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL JEAN-PAUL POURQUIER S'EST RENDU À  
ST CHELY POUR VISITER LE COLLEGE DU HAUT GEVAUDAN  
ET RENCONTRER LES PERSONNELS DU DÉPARTEMENT

L'heure de la rentrée a sonné.

Une rentrée préparée aussi par le Conseil général de la Lozère qui travaille tant en direction des familles, que des conditions d'accueil et de travail dans les collèges.

**821 000 € de travaux**

ont été réalisés au collège de St Chély.

Projet chantier : La rénovation thermique de l'établissement

## Les travaux réalisés à Saint Chély d'Apcher

### RÉNOVATION DE L'ESPACE DE RESTAURATION

**Coût : 314 034 € TTC**

Le gros chantier de l'année, d'un montant de 300 000 €, portait sur la rénovation de la cantine du collège de Saint-Chély-d'Apcher. Il s'agissait d'améliorer son fonctionnement dans le respect des normes liées à la transformation des produits, de créer un atelier de refroidissement et de réaménager les locaux du personnel et les sanitaires.

Participation de la commune de St Chély  
25 000 € représentant 25 % du coût de l'équipement matériel de la cuisine

Travaux réalisés

Réorganisation de la zone de cuisson et remplacement du matériel.

Création de deux zones séparées de préparation dont une zone de préparation froide

Réfection de la zone laverie (évacuation des vapeurs, installation d'un monte charge)

Réfection des réserves, des vestiaires et sanitaires des agents

### LE COLLEGE EN CHIFFRES

**368** élèves à la rentrée 2013.

Une **30** aine d'enseignants et une dizaine de personnel administratif et éducatif.

**12** agents du Conseil général





## RÉNOVATION DE LA LOGE

**Coût : 101 726 TTC**

Travaux réalisés  
Création d'une loge et désamiantage, installations de nouvelles menuiseries  
L'équipe mobile est intervenue sur ce projet en complément des entreprises pour installer l'électricité, les murs, les portes et les sanitaires.

## INFORMATIQUE

- **255 000 €** de travaux (câblage info + mise au normes électriques)
- 200 prises informatiques
- **115 000 €** de matériel informatique ( + 100 ordi déployés, 1 visio-conférence+TBI, projet de vidéo-projecteur interactif en test avant généralisation)

## RÉFECTION DES SOLS DE LA VIE SCOLAIRE ET DE LA SALLE TECHNOLOGIQUE

**Coût : 3 580 € TTC**

## REMPACEMENT DE VOLETS ROULANTS

**Coût : 16 385 € TTC**

## INTERVENTION DIVERSES SUR LA CHAUFFERIE, LE PORTAIL, LES ASCENSEURS ET LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE

**Coût : 15 206 € TTC**

# L'ACTION DU CONSEIL GENERAL POUR LES COLLEGES



**+ 5 M€**  
consacrés aux  
collèges

EN CHIFFRES

**3 723**

collégiens dans le public et le privé  
à la rentrée 2013

**3,7 M€**

consacrés aux collèges privés  
et publics

**1,65 M€**

pour l'équipement informatique  
des collèges depuis trois ans

**12 KM**

de câbles informatiques pour le seul  
collège Henri-Bourrillon à Mende

## RÉNOVATION DES COLLÈGES

Le Conseil général consacre chaque année **plus d'un million d'euros** pour l'entretien des collèges.

La plupart des bâtiments des collèges lozériens datent de la même époque. Les normes évoluent sans cesse, plusieurs établissements ont fait, cette année, l'objet d'une remise aux normes de leur circuit de sécurité incendie. Par exemple, le système de désenfumage de l'internat du collège du Bleynard a été entièrement refait cet été.



## 6 M€ POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

En charge des transports scolaires, le Conseil général dessert tout le territoire. L'ensemble des circuits empruntés par les élèves, du primaire au secondaire, est modifié chaque année pour s'adapter à la demande.

Le Conseil général assure un service de transport quotidien et un service hebdomadaire pour les internes. Pour cela, il fait appel aux lignes régulières et met en place des services spéciaux.

Quand il n'existe pas de service de transport, le Conseil général accorde une allocation spécifique aux familles. Et lorsque un élève interne s'inscrit pour la première fois en Lozère, le Conseil général lui accorde une bourse de premier internat.

## UNE ÉQUIPE D'ENTRETIEN MOBILE

Depuis la rentrée 2012, une équipe d'entretien mobile composée de cinq personnes au sein du Conseil général sillonne le département. Cette équipe, spécialisée en peinture, plomberie et électricité, intervient pour les travaux programmés de rénovation et réfection des locaux. On peut citer la remise à neuf d'un logement de fonction à Villefort, des internats de Vialas et de Saint-Étienne-Vallée-Française.

## 119 000€ POUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Quand un établissement ne dispose pas d'équipements sportifs, le Conseil général finance le coût du transport vers l'équipement le plus proche (28 500€). Il soutient à hauteur de 27 500€ les sections sportives proposant un enseignement renforcé en sport et les classes promotionnelles dans l'enseignement privé, soit plus de dix-huit en Lozère, ainsi que des activités sportives organisées, hors temps scolaires, par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) ou l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL).

Le Conseil général apporte aussi son aide financière aux voyages scolaires à l'étranger ou sur les lieux de mémoire (41 000€).

Il favorise l'accès à la culture par l'intermédiaire des Scènes Croisées de Lozère, scène conventionnée qui va à la rencontre des collégiens en proposant des spectacles vivants ((10 000€), ou encore avec l'opération Collège au cinéma (12 000€).



## PÉDAGOGIE NUMÉRIQUE

En 2009, le Conseil général a décidé d'équiper tous les collèges publics de Lozère en matériel informatique. Avec la rentrée 2013, la phase d'équipement et de déploiement arrive à son terme. L'équipe informatique du Conseil général a réalisé l'ensemble des équipements et assuré la formation des enseignants. Elle est également responsable de la maintenance et résout les problèmes informatiques éventuels dans la journée, pour tous les collèges du territoire.



**1,65 M€**  
pour l'équipement  
informatique

## DES SAVEURS DANS LES ASSIETTES

En lien avec la chambre d'agriculture, l'association "De Lozère" et Agri bio Lozère, le Conseil général veut favoriser l'approvisionnement en produits locaux et bio des cantines scolaires. Réalisé en 2011 par la chambre d'agriculture, un annuaire départemental ou guide d'achat des produits bio et locaux a été adressé à tous les collèges.

L'an dernier, lors de la semaine du goût, une rencontre entre les collèges et les filières agroalimentaires de Lozère a débouché sur un approvisionnement durable pour certains produits comme les yaourts de Lozère à Villefort, mais aussi des fromages, du maraîchage et de la viande fournie localement pour d'autres établissements.

Cette année, du 14 au 18 octobre, le Réseau d'Éducation à l'Environnement en Lozère (REEL) - subventionné par le Conseil général - proposera des animations pour lutter contre le gaspillage alimentaire et développer l'éducation au goût.

Le Conseil général a incité également chaque collège à réaliser un menu par mois avec des produits issus du département. Le Conseil général prend en charge le surcoût de 60 centimes par repas. Environ 150 repas sont servis chaque jour, en moyenne, dans chaque collège lozérien.

